Compte rendu du Conseil académique (CAC¹ plénier) Mardi 16 mai 2023 Rédigé par les élu·es PULS

Ordre du jour :

- *I- Présentation de l'Institut d'Études Avancées (IEA) de Paris*
- *II- Présentation du rapport d'auto-évaluation de Paris 1 pour l'HCERES*
- *III-* Élection de deux personnalités extérieures pour le comité d'éthique
- IV- Élection de deux personnels et usagers de Paris 1 pour le comité d'éthique
- *V- Approbation du PV CAC du 14 février*

Accueil et remerciements de la Présidente Christine Neau-Leduc, qui se félicite que les examens se soient finalement bien déroulés, après une période compliquée, et qui salue le retour à la normale.

I- Présentation de l'Institut d'Études Avancées de Paris par sa présidente et son directeur scientifique

Les IEA ont vocation à accueillir les chercheurs étrangers en résidence, 9 mois à 1 an. L'IEA de Paris a plusieurs fonctions :

- → Accueil des « *fellows* » en séjour long ou court ; on prévoit une 3^e catégorie pour des séjours très courts de 2 à 3 semaines. Ils sont logés à la cité universitaire. Il y a eu 350 résidents depuis la création, de 50 nationalités.
- → Think Tank qui doit contribuer à la recherche en sciences sociales par des événements.
- → Intelligence collective (sic) et mise en réseau. Il doit présenter des sujets de recherches accessibles à tous, sur des sujets de sciences sociales. WPRN (World Pandemic Research Network) : plateforme où il y des travaux de recherches sur la pandémie. Recherches sur l'alimentation.
- ⇒ <u>Subventions</u>: ville de Paris, 1/3 du budget; contrats avec le ministère de la recherche, en répondant à des appels d'offres; liens avec l'EHESS, l'EPHE, l'Université Gustave Eiffel, l'ENS, l'INALCO, l'Université Paris Cité, Sorbonne Université, Nanterre, etc.... La région est membre et a payé un certain nombre de travaux. Maison des Sciences de l'Homme.

RFIEA = réseau français des IEA, très actif. Met en liaison tous les travaux.

Tous les ans, il y a des cycles sur des sujets scientifiques, p. ex. en ce moment un cycle sur les biens communs.

Programme avec le RFIEA²:

* Résidence de recherche de 10 mois, pour des chercheurs internationaux. L'appel est ouvert maintenant, jusqu'au 6 juin 2023, pour les chercheurs étrangers. C'est un appel blanc en SHS³. Il faut des projets ayant un impact interdisciplinaire, sur les apports sociétaux. Très bonnes conditions de recherche à l'Hôtel de Lauzun.

¹ Le conseil académique regroupe les élu·es de la CFVU et de la CR (Commission Recherche)

² Réseau français des instituts d'études avancées

³ Sciences humaines et sociales

Il faut une lettre de soutien d'un chercheur membre d'une institution elle-même membre d'un IEA. On peut inviter des co-auteurs d'un livre, ou grandes personnalités.

Une élue PULS demande le nombre de places et le taux de réussite.

Réponse: 14 places pour 100 à 150 candidatures.

- * Appel à manifestations scientifiques : organisation de colloques et réunions, 3 jours par institution, à l'hôtel de Lauzun.
- * Constructive advanced thinking (CAT): de jeunes chercheurs peuvent inviter des collègues européens une ou deux semaines pour développer des projets ou publications. Passe par tout le réseau européen, pas par l'IEA de Paris.

Chaque institut dit s'il veut choisir un groupe particulier. Le taux de réussite est beaucoup plus élevé que pour les chercheurs en résidence. Cette année 4 groupes ont été choisis par l'IEA de Paris.

II- Présentation du rapport d'auto-évaluation de Paris 1 pour l'HCERES

Le rapport doit être déposé le 15 juin sur la plateforme HCERES. Il comprend 3 parties :

- gouvernance = pilotage stratégique et opérationnel
- recherche et innovation (déjà présenté à la CR).
- formations et vie étudiante (déjà présenté à la CFVU).

La version présentée est en cours de construction, c'est un document de travail. Une partie répond aux critiques de 2018 ; et on montre l'état d'avancement par rapport au contrat quinquennal conclu en 2020 avec le ministère. La période évaluée est 2018 – 2022.

Calendrier:

- Visite de l'établissement par l'HCERES les 14-16 mai 2024
- Recherche : entretiens des comités avec les labos
- Formation : retour des observations des experts sur les auto-évaluations fin Janvier 2024 pour un dépôt des projets en Mars
- Rapport définitif à l'été 2024. Nouveau contrat quinquennal avant fin 2025.

La présentation est faite à partir d'un Powerpoint de 55 « slides » (sic), trop long pour être repris ici.

⇒ Domaine 1 : pilotage stratégique et opérationnel

Il est présenté sous la forme de 8 références :

- Référence 1 : L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.
- Référence 2 : L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international.
- Référence 3 : L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.

Les élu·es étudiant·es demandent des informations sur le Campus Condorcet, sur la Chapelle et sur l'Humathèque.

Florence Deprest (VP Campus Condorcet) indique que l'ouverture du Campus de la Chapelle est prévue en 2025.

Un point d'attention est soulevé dans l'auto-évaluation : la communauté Paris 1 ne connait pas assez les possibilités du Campus Condorcet.

• Référence 4 : La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.

À propos des systèmes d'information et de l'évolution applicative de APOGÉE vers PEGASE et OSE, **un élu PULS** demande si les enseignants seront associés à la démarche ; on ne leur a p. ex jamais demandé s'ils étaient satisfaits d'APOGEE ou pas.

Réponse : oui bien sûr... mais le projet n'est pas encore réellement lancé. APOGEE ne sera plus maintenu donc, on est contraint de basculer sur un nouveau logiciel. Un comité de projet a été créé avec des utilisateurs qui ont contribué à la réflexion. On travaille sur « l'urbanisation du système d'information ». Il s'agit d'éviter toute régression car on a une DSI qui développe des fonctionnalités. On se réfère à l'AMUE, agence qui développe des outils pour les universités.

- Référence 5 : L'établissement porte une politique globale de la qualité.
- Référence 6 : L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection, programmation budgétaire et dialogue de gestion interne structuré.
- Référence 7 : La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.
- Référence 8 : L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.

Une élue PULS pose la question de la méthode de travail. On parle ici d'enjeux essentiels pour notre établissement et on nous déverse un nombre colossal d'informations sans possibilité de réflexion et d'échanges puisque le document ne nous a pas été communiqué à l'avance. Un membre extérieur, Olivier Coutard, a écrit à la présidente pour évoquer ce problème, qui ne nous permet pas de débattre dans de bonnes conditions.

Sur le contenu de l'auto-évaluation, on peut regretter une démarche verticale et déconnectée des préoccupations des personnels et des étudiant.es. Comment la « communauté Paris 1 » est-elle associée, impliquée dans cette démarche qui semble complètement technocratique ? Le contenu qui nous est présenté, truffé d'acronymes incompréhensibles et d'indicateurs qui n'ont rien à voir avec nos pratiques, ne permet pas une appropriation de la réflexion par la « communauté ».

Les nouveaux outils qui nous sont présentés vont demander plus de travail aux EC. Après la saisie des notes, il va falloir saisir nos services. A quand la saisie des éléments de nos fiches de salaire ? Qui a été consulté ? Des échanges avec des collègues de Nanterre qui travaillent déjà avec le système OSE ne sont guère rassurants.

La présidente répond qu'à ce stade, il s'agit d'un bilan et qu'il n'y a pas de plus-value en termes de projet. La question plus générale des outils technocratiques se pose effectivement. Ces évolutions sont voulues par le Ministère et nous y sommes contraints par le Ministère même si cela ne nous convient pas. Actuellement, le Ministère nous demande de faire remonter chaque semaine la liste des enquêtes. On va être prochainement connectés sur un outil du Ministère : alors qu'on nous parle d'autonomie, nos données vont être contrôlées par le Ministère.

Soraya Messaï-Bari (VP CA) indique que l'auto-évaluation est un exercice par définition technocratique, pour rendre compte des missions des établissements selon les termes posés par l'HCERES.

Une élue PULS insiste sur la multiplication des procédures en ligne qui alourdissent énormément notre travail, comme la nouvelle procédure Mon Master. On passe un temps fou à ces procédures, par exemple pour réserver une salle.

Le bilan qui nous est présenté n'est pas complètement convaincant et ne correspond pas à notre ressenti : alors que l'auto-évaluation est présentée sous un jour satisfaisant, la réalité c'est plutôt des postes gelés, des parcours créés, des capacités d'accueil augmentées et donc une charge de travail qui augmente.

La présidente rappelle que dans la campagne d'emplois, on est passé de 50% de postes gelés à 30%.

L'élue PULS considère que dire qu'on a plus de postes ouverts et s'en féliciter est un problème.

La présidente répond que le message au Ministère, c'est de dire qu'on obtient plus de financements sur d'autres postes budgétaires et que par le jeu des vases communicants, ça nous permet d'ouvrir plus de postes.

L'élue PULS remarque que cette présentation de la campagne de postes est très maladroite. Le renouvellement des postes de BIATSS à 100% est une bonne chose mais cela ne permet pas de couvrir tous les besoins, notamment dans les scolarités. Le ressenti des collègues est très différent. Il y a encore des postes gelés, des nouveaux parcours créés, une capacité d'accueil qui a augmenté. Bref, des nouveaux besoins, en augmentation. On ne peut pas présenter cela comme « plus d'emploi ouvert »! A la rigueur, « moins d'emplois gelés ». Les élu es PULS maintiennent leur demande de publication de l'intégralité des postes. Il faut présenter les choses autrement : nous n'avons toujours pas nos postes publiés. Cette campagne emploi doit être présentée de manière plus négative! Sinon, quel signal envoie-t-on au Ministère?

Elle pose par ailleurs le problème de la communication interne, avec des PV qui ne sont pas disponibles sauf pour ceux du CA.

Julien Bénini (DGS⁴) indique que le point d'entrée n'est pas la DAJI mais la DGS.

L'élue PULS suggère de trouver un moyen pour que cette communication soit plus simple d'accès.

Elle pose par ailleurs la question des locaux de Censier.

La présidente répond que pour l'année prochaine, il n'y a pas de problème. La location des locaux sera reconduite, avec une légère réduction des surfaces. Mais des difficultés se profilent pour 2024-2025 car les travaux commenceront à Censier. L'EPAURIF a été sollicité à ce sujet et nous attendons sa réponse. Après les travaux, les locaux seront affectés comme prévu à Paris 2 et Sorbonne Université.

⇒ Domaine 2 : recherche

Après la présentation par Violaine Sébillote (VP recherche), une élue PULS souligne le caractère invisible des laboratoires dans cette présentation.

⁴ Direction générale des services

Violaine Sébillote répond que ce document présente la politique d'établissement, tandis que l'évaluation des labos se fait séparément.

Un élu indique que c'est ce que T. Coulon (HCERES) appelle « l'évaluation intégrée ».

Un élu UNEF demande si des travaux sont prévus à Cassin.

La présidente précise qu'il s'agit pour l'instant de travaux sur un bâtiment occupé par l'administration mais que de gros travaux sont nécessaires dans ce centre.

⇒ Domaine 3 : formation et vie étudiante

Jérôme Glachant (VP CFVU) présente les résultats de l'auto-évaluation des formations. Il précise que le dossier est fondé sur 4 références (aspects sur lesquels on est jugé). Le matériel recueilli est assez hétérogène dans sa qualité et dans sa taille. Une discussion sur les licences a eu lieu en CFVU mais le travail reste à faire pour les Masters.

Des points saillants se dégagent dans la perspective du projet :

- Pluridisciplinarité: un point d'attention est à noter sur la transition entre licence, double licence et Master. Une politique axée sur les doubles Masters et une offre pluridisciplinaire est à réfléchir.
- Formation à et par la recherche : on constate des initiatives en licence mais sans cadrage général de l'établissement. Une intégration LMD dans une logique EUR est à envisager. Quel parcours de recherche au sein d'une mention de Master ?
- Politique de professionnalisation : quel est le devenir des diplômés et quelle place pour les compétences comportementales ?
- Diversité des pratiques pédagogiques : il faut renforcer la démarche qualité, faire évoluer les modalités d'évaluation des connaissances, développer les formations hybrides
- Internationalisation : ce n'était pas une priorité de l'établissement mais certaines formations ont fait remonter des propositions. Il faudrait développer les formations en anglais.
- **J. Glachant** évoque par ailleurs le projet « belvédère des formations » qui a pour but de rendre nos formations plus visibles sur le site de Paris 1, ainsi que le projet « générations 2023 » qui doit permettre de suivre les transitions que constituent l'entrée en L1 et le passage de L3 en Master. Il met en avant la disparité des moyens et les difficultés de pilotage.

Les priorités (dans l'optique du projet) sont les suivantes :

- Décloisonnement disciplinaire
- Lien recherche formation
- Internationalisation
- Améliorer le pilotage et la répartition des moyens
- Le renforcement de l'appui des services communs : DDL⁵, formation continue, SUN⁶, DRI⁷, DPEIP⁸
- **R.** Laignoux (VP CFVU) présente ensuite le bilan dans le domaine de la vie étudiante. Le précédent rapport de l'HCERES mettait en avant les personnels peu nombreux affectés à la vie étudiante et la faible participation des étudiant.es. Le développement de la vie étudiante s'est effectuée en particulier dans le domaine de la santé, des aides sociales et du handicap.

-

⁵ Département des langues

⁶ Service des usages numériques

⁷ Direction des relations internationales

⁸ Direction partenariat entreprises – insertion professionnelle

Une élue UNEF pose la question de la charte associative.

Un élu UNEF souligne que la politique de santé est insuffisante, avec un problème d'accès aux services de santé et d'aide sociale. Il n'est pas possible de trouver un créneau pour un RV en psychiatrie.

R. Laignoux explique qu'il y a maintenant 3 assistantes sociales, une 4^e va arriver, alors qu'au départ il n'y en avait qu'une. Le travail se fait avec le CROUS. Mais elle reconnaît que pour la santé, c'est insuffisant : il y a 2 équivalents temps plein médecin pour 45.000 étudiants, on est parti de 0,8. Et il est impossible d'avoir un psychiatre en service universitaire.

Un élu UNEF s'interroge sur le décloisonnement des Masters dont la pertinence est à interroger. Il se demande s'il est possible de faire des masters pluridisciplinaires.

J. Glachant répond qu'il y a des masters transversaux. Et des instituts pluridisciplinaires. Nos étudiants de double L sont demandeurs de doubles M.

Un élu PULS intervient sur les licences professionnelles : n'est-ce pas antinomique avec une spécialité de SHS, qui renvoie à des études longues, au moins dans l'imaginaire des étudiants ? Est-ce qu'on n'aurait pas intérêt à insister plutôt sur la réussite en licence ?

Y a-t-il une évaluation sur la réussite des formations hybrides et à distance ? Quel est le taux de réussite par rapport aux formations en présence ?

Un élu étudiant : à l'IED la formation à distance vise un public différent.

J. Glachant: les L Pro ont été créées comme des chapeaux sur des BTS. Elles sont massivement autofinancées. Cela concerne 3-400 étudiants. Paris 1 n'a pas d'IUT. Après la L AES, il y a peu de poursuites en M mais une insertion sur le marché du travail, on fiat des efforts pour davantage professionnaliser. Et il faut développer la formation tout au long de la vie.

Une élue PULS salue le travail effectué par l'Université sur le volet vie étudiante et en particulier l'investissement de la VP R. Laignoux dans ce domaine, où on a énormément progressé.

Sur les formations, on a fait un travail intéressant en CFVU. On devrait diffuser largement le résultat de ce travail, notamment sur le devenir des étudiants de L. On devrait poursuivre les discussions dans le cadre du projet, p. ex. développer les formations en anglais : à discuter.

Deux critères sont importants : la professionnalisation, et la formation à et par la recherche. Mais cela peut être contradictoire avec d'autres orientations, comme développer l'apprentissage et l'alternance : on ne peut pas tout faire.

Une élue Fédé met en avant le problème des conditions de travail et du manque de place à Tolbiac, du manque de places en bibliothèque, de l'absence d'endroit pour manger. La vie étudiante est affectée par les problèmes de locaux avec des cours tard le soir qui sont difficiles pour les étudiant.es qui habitent loin.

C. Neau-Leduc et F. Deprest rappellent que le chantier de La Chapelle aurait dû être livré en 2019.

Un élu SNPTES constate que la massification de l'enseignement supérieure a été faite sans préparation. Il salue le travail des associations étudiantes.

III- Élection de deux personnalités extérieures pour le comité d'éthique

Le mandat de certains membres ne dure que 2 ans ; ici il s'agit d'un renouvellement partiel. Deux personnalités extérieures sont proposées, il s'agit en fait de deux personnes élues il y a 2 ans, qui sont volontaires pour continuer leur mandat :

- Annie Cot
- Cris Bauchemin

IV- Élection de deux personnels et usagers de Paris 1 pour le comité d'éthique

2 candidatures:

- Béatrice Piazza Paruch
- Jean-Christophe Vergnaud

V- Approbation du PV CAC du 14 février

Adopté à l'unanimité moins	1 NNPV ⁹

Compte rendu rédigé par les élu·e·s PULS CAC (CFVU et Commission Recherche).

PULS le site : https://listepulsparis1.wixsite.com/puls



⁹ Ne prend pas part au vote